

RÉSIDENCE AUTONOMIE

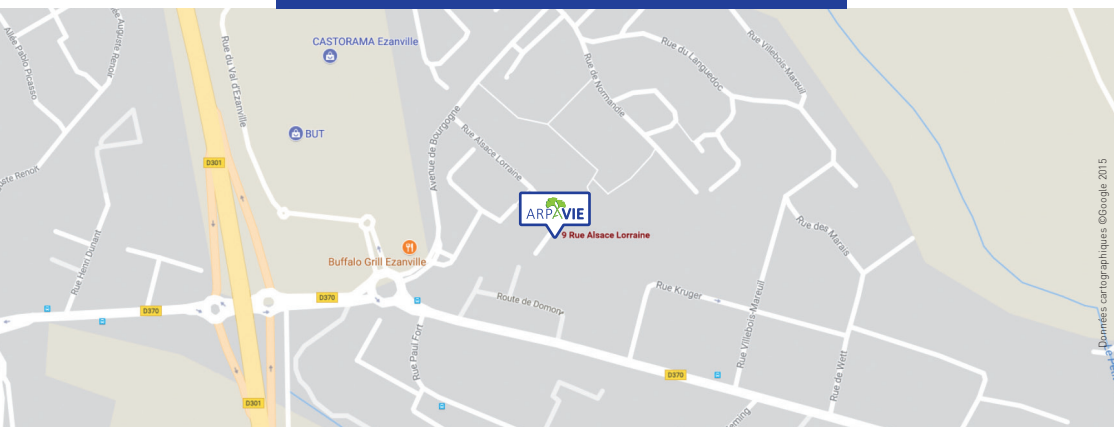
LES CÈDRES

9, rue Alsace-Lorraine
95460 EZANVILLE
Tél. : 01 39 91 50 02
cedres.direction@arpavie.fr

Résidence Les Cèdres

EZANVILLE - 95

RÉSIDENCE
AUTONOMIE



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : en train de Paris Gare du Nord, prendre la ligne H, direction Persan Beaumont sur Oise, descendre à Domont ou Ezanville.

ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

9, rue Alsace-Lorraine
95460 EZANVILLE
Tél. : 01 39 91 50 02

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

LA RÉSIDENCE

La résidence Les Cèdres est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



VIVRE COMME À LA MAISON

Ouverte en 1978, la résidence les Cèdres est située dans le quartier les Bourguignons. Elle bénéficie d'une situation idéale, à proximité des transports et des commerces.

S'élevant sur 4 étages desservis par ascenseurs, la résidence propose des logements individuels.

L'animation est une composante essentielle de la vie de la résidence. Des espaces

sont ainsi mis à disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange : salon climatisé et salle de restauration.

Le rez-de-chaussée s'ouvre sur un jardin privatif et une terrasse aménagée.

La résidence est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

CONFORT ET SÉRÉNITÉ

Les logements de la résidence Les Cèdres proposent tous des surfaces agréables et fonctionnelles.

Ils disposent d'une pièce principale, d'une entrée, d'une salle de bain, d'une cuisine indépendante à équiper, d'un balcon et d'un espace de rangement.

Chaque logement est personnalisable.

Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements proposent d'un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : sorties, apéritifs dinatoires, repas à thème, ateliers mémoire, lotos, séances de cinéma, conférences thématiques, ateliers cuisine, ...

Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme.

Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie.

Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un environnement verdoyant
2. La proximité du centre-ville
3. Un jardin privatif
4. Une habilitation à l'aide sociale
5. La présence d'une navette communale vers les grandes surfaces

